

Chabreloche

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 17 avril 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Christian Barges, maire, et a examiné les dossiers suivants :

LE POINT SUR LES TRAVAUX REALISES PAR LES EMPLOYES DE LA COMMUNE

Le chemin de Montsuchet a été élargi suite au déplacement d'un poteau gênant ; les fossés ont été curés jusqu'aux Phants ; le chemin de Montsuchet au Lac a été réparé ainsi que la rue du Renard ; le désherbage a commencé ; RD 86 : un arrêté municipal a été pris pour interdire le stationnement à droite de la chaussée sur une trentaine de mètres à partir du carrefour, un panneau de signalisation va être posé ; des devis ont été demandés pour réparation de voirie : c'est l'entreprise Auvergne Travaux Publics qui est retenue ; un emprunt de 15 000 € remboursable sur 10 ans va être souscrit pour travaux d'eau.

COMPTAGE DES VEHICULES SUR LA RD 86

Le comptage réalisé au mois d'août par le Conseil Général à la demande de la mairie pour connaître le trafic et la vitesse des véhicules sur cette voie qui dessert la maison de retraite a donné les résultats suivants : nombre de véhicules légers par jour en moyenne : 317 en montant, 314 en descendant ; 85 % des véhicules circulant à une vitesse raisonnable, il ne semble pas nécessaire pour le moment de prendre des mesures particulières.

AMENAGEMENT ENTREE OUEST DU BOURG

Le Conseil Général n'accordera pas de subvention pour 2010, la poursuite des travaux est reportée.

ECLAIRAGE PUBLIC

La modification des statuts du SIEG a pour conséquence que les prévisions de travaux seront imputées sur le budget de fonctionnement.

SEIPT

Le Foyer-Logement de la Monnerie se retire du Syndicat d'exploitation de l'informatique du pays thiernois.

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT POUR LA REGION AUVERGNE

Le Conseil Municipal s'associe au vœu adressé par la Région Auvergne au gouvernement au vu de la baisse de 2,26% de la dotation globale de fonctionnement : l'Auvergne est la seule région à voir sa dotation diminuer ; il est demandé au gouvernement de réviser les modalités de calcul de cette dotation afin de permettre à l'Auvergne de bénéficier à nouveau de la solidarité nationale.

AMENAGEMENT

Il est prévu d'aménager une aire de jeux pour les jeunes enfants dans le petit square situé sous la mairie. Des études vont être réalisées et une demande de subvention adressée au Conseil Général dans le cadre du Contrat Local de Développement.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Inauguration de l'extension du mur d'escalade le 2 mai ; organisation des Olympiades des écoles le 5 mai ; exposition Créd'eau à la Mairie du 22 avril au 19 mai : exposition prêtée par le Conseil Général sur l'eau, sa gestion et ses usages en France et dans le monde.